

Sommaire

INTRODUCTION	2
INFORMATIONS D'ORDRE GENERAL	2
Historique de l'E.D.D.	2
Techniques de construction du projet.....	3
Analyse du public	4
Public visé, environnement et moyens matériels.	5
Partenaires	7
Réunions d'équipe	7
Information au public	7
REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR (R.O.I.)	9
Horaires et modalités de participation	9
Horaires	9
Tarifs.....	9
Modalités d'inscription	9
Public visé	10
Equipe d'encadrement et programme semainier	10
PROJET PEDAGOGIQUE	12
Les objectifs de <i>(Les) Potes En Ciel</i>	12
Les valeurs de <i>(Les) Potes En Ciel</i>	13
Les moyens pour atteindre nos objectifs	14
Etablir la relation de confiance :	14
Fortifier les compétences et tenter de surmonter les faiblesses des enfants : ...	16
Découvrir SA PLACE et sa valeur dans un groupe :	16



Ecole De Devoirs – C.P.A.S. de la Ville de Bastogne

INTRODUCTION

L'équipe de l'Ecole des Devoirs s'est impliquée durant plusieurs mois afin de réécrire le projet d'accueil de notre EDD pour pouvoir offrir un accueil de qualité et tenter d'atteindre les 4 missions principales d'une Ecole de Devoirs à savoir :

- Le développement intellectuel de l'enfant, notamment par l'accompagnement aux apprentissages, à sa scolarité et par l'aide aux devoirs et travaux à domicile;
- Le développement et l'émancipation sociale de l'enfant, notamment par un suivi actif et personnalisé, dans le respect des différences, dans un esprit de solidarité et dans une approche interculturelle ;
- La créativité de l'enfant, son accès et son initiation aux cultures dans leurs différentes dimensions, par des activités ludiques, d'animation, d'expression, de création et de communication ;
- L'apprentissage de la citoyenneté et de la participation.

L'enjeu pour l'équipe c'est de parvenir à se détacher du projet précédent et réussir à mettre concrètement en pratique tous nos objectifs mais aussi pouvoir partager les valeurs défendues par chacun des membres, en gardant toujours à l'esprit les missions globales citées ci-dessus.

INFORMATIONS D'ORDRE GENERAL

Historique de l'E.D.D.

L'E.D.D. de Bastogne a été créée en septembre 2009 sur la volonté de l'Echevin en charge de l'Enseignement. Dans le projet initial, celle-ci se voulait être un accueil ouvert à tous les enfants dépassant la rivalité entre les réseaux scolaires qui était encore fort présente à l'époque.

Au fil du temps, l'E.D.D. s'est transformée en un accueil extrascolaire assurant une aide aux devoirs. La mission du développement intellectuel était alors fort présente au détriment des trois autres qui n'étaient qu'effleurées du bout des doigts.

De plus, l'E.D.D. de Bastogne avait un peu perdu son aspect d'ouverture à toutes les écoles en étant, consciemment ou inconsciemment, attachée à l'école libre catholique située tout à côté des locaux de l'E.D.D.

Suite à un changement de Pouvoir Organisateur en janvier 2018 et à l'accompagnement de l'O.N.E. dans une réflexion sur le respect du décret « Ecole De Devoirs », un processus de réflexion autour de l'avenir de l'E.D.D. de Bastogne s'est mis en place. Le P.O., en suivant les recommandations de l'O.N.E., porte le projet d'une E.D.D. nouvelle version entrant réellement dans la philosophie des E.D.D. et espère toucher également le public pouvant profiter au mieux de ce service social de première ligne.

Afin de compléter ce service d'accueil spécifique, le C.P.A.S. a également fait le choix d'ouvrir un accueil extrascolaire centralisé qui fonctionnera en parallèle de l'E.D.D. (le soir et le mercredi après-midi).

Techniques de construction du projet.

Afin de réécrire ce projet d'accueil en vue d'aborder la philosophie développée par le décret Ecole Des Devoirs, nous avons procédé par étapes :

1. Rencontre et/ou prise de contact avec d'autres E.D.D. semblables à la nôtre (commune rurale avec densité similaire) par l'équipe de coordination.

La première E.D.D. que nous avons sollicitée était celle de Bertrix. Danielle, sa coordinatrice, nous a reçues et nous a expliqué son mode de fonctionnement. Avec elle, nous avons pu mettre le doigt sur les points sensibles auxquels nous devons être attentifs dans notre réflexion.

Un contact téléphonique avec l'E.D.D. d'Arlon nous a également donné de nouvelles pistes de réflexion sur le fonctionnement futur de notre E.D.D.

2. Formation proposée par Marie-Hélène ANDRE de la Fédération des Ecoles Des Devoirs et Charles HUTLET de la coordination Namur-Luxembourg.

L'équipe de coordination du service Famille et les trois travailleuses de terrain qui seront a priori attachées à la nouvelle E.D.D. ont participé à ces trois matinées de formation. Nous avons ainsi pu comprendre et nous imprégner de la philosophie des E.D.D. Par la découverte des 4 missions des E.D.D., du décret mais aussi à travers les échanges d'expériences et de réflexions, Marie-Hélène et Charles nous ont permis d'écrire les premières lignes de l'histoire de notre nouvelle E.D.D.

3. Des réunions d'équipes.

Les réunions se sont tenues entre le personnel de terrain rémunéré, la coordinatrice de l'E.D.D. et la coordinatrice A.T.L. En utilisant des techniques d'animation ludiques, la coordinatrice A.T.L., animatrice des rencontres, a permis de dégager des idées en vue de construire ce projet d'accueil.

4. Explication aux bénévoles prenant part au projet depuis quelques années et recueil de leurs impressions.

Nous avons fait le choix de ne pas intégrer les bénévoles dès le début de la construction du projet afin de ne pas complexifier davantage le démarrage du processus. Il nous semblait effectivement peu productif d'avoir autant de monde autour de la table. Nous avons donc intégré nos bénévoles en qualité « d'œil extérieur » sur un projet déjà finalisé.

Analyse du public

Bastogne est une commune de plus de 15 000 habitants dont plus 2000 enfants âgés de 3 à 12 ans.

A l'heure actuelle, l'E.D.D. accueille des enfants tout-venant mais très peu d'entre eux se trouvent dans des conditions de précarité socio-économique.

Malgré tout, nous observons une augmentation de la participation d'enfants issus de l'immigration. Nous avons effectivement de plus en plus de demandes de parents dont les enfants sont arrivés sur notre territoire sans connaître le français. Cela représente un frein certain pour leur adaptation au système scolaire.

Néanmoins, le pourcentage des enfants fréquentant l'E.D.D. actuelle et avec un besoin prononcé d'accompagnement spécifique dans leur apprentissage reste encore faible.

Ce sont également pour ces raisons que le P.O. de la nouvelle E.D.D. souhaite toucher davantage ce public, bel et bien présent au sein de notre commune mais ne connaissant pas encore ou ne pouvant actuellement pas se rendre à l'E.D.D.

Le travail en étroite collaboration avec le service social du C.P.A.S. sera un soutien pour faire connaître la nouvelle E.D.D. et en faire profiter les personnes à besoins spécifiques. De plus cette collaboration pourra permettre aux parents répondant aux conditions d'obtenir un soutien financier pour la participation de l'enfant à l'E.D.D.

Public visé, environnement et moyens matériels

La commune de Bastogne compte 19 établissements scolaires fondamentaux :

- 9 écoles du réseau communal :
 - Ecole de Mageret (maternelle et primaire)
 - Ecole de Marvie (maternelle et primaire)
 - Ecole de Lutremange (maternelle et primaire)
 - Ecole de Wardin (maternelle et primaire)
 - Ecole de Moinet (maternelle)
 - Ecole d'Arloncourt (maternelle et primaire)
 - Ecole de Foy (maternelle et primaire)
 - Ecole de Noville (maternelle et primaire)
 - Ecole de Rachamps (maternelle et primaire)

- 6 écoles de l'enseignement libre :
 - Institut Notre Dame (maternelle et primaire)
 - Institut Notre Dame – site de la Californie (maternelle)
 - Institut Saint Joseph (primaire)
 - Ecole Libre de Bourcy (maternelle et primaire)
 - Ecole du Mardasson (maternelle et primaire spécialisé)
 - La Petite Ecole de Michamps

- 4 écoles de l'enseignement du réseau officiel :
 - Athénée Royal – site de la Gare (maternelle et primaire)
 - Athénée Royal – site du Bois d'Hazy (maternelle)
 - Athénée Royal – site du Doyard (maternelle et primaire)

- Ecole Croix Blanche (primaire spécialisé)

La population scolaire dans le cycle fondamental représente plus de 2.000 élèves.

La commune accueille également 3 écoles d'enseignement secondaire (réseau communal, libre et officiel) qui comprennent également plus de 2.000 élèves.

(Les) Potes En Ciel se situe dans les locaux de l'I.C.E.T. (rue des Remparts 57, 6600 BASTOGNE), en centre ville. Cela permet à un grand nombre d'écoles de rapatrier les enfants inscrits à l'E.D.D. de manière aisée. Les écoles fondamentales communales qui se situent toutes dans les villages de la commune usent du transport scolaire (si l'itinéraire le permet) avec un convoyeur pour acheminer les enfants. Les autres écoles situées en ville amènent les enfants par leurs propres moyens ou cela est à la charge du parent.

(Les) Potes En Ciel se partageront un des bâtiments de l'I.C.E.T. avec l'accueil centralisé du CPAS de Bastogne. Il est prévu que les locaux soient clairement et visuellement divisés entre les deux projets.

L'EDD pourra bénéficier :

- De deux locaux (disposés l'un à côté de l'autre, avec une porte permettant de communiquer l'un avec l'autre) pouvant être totalement, et de manière permanente, investis par notre équipe. Ces locaux serviront principalement à la réalisation d'ateliers (créatifs, jeux sur table, cuisine,...).
- D'une classe permettant la réalisation des devoirs dans un local approprié et séparé du reste des activités, pour permettre aux enfants de travailler dans le calme.
- D'une cour extérieure fermée.
- D'une verrière (grand local vide), utilisable au cas de pluie.
- D'une salle de sport/gym, à partager avec l'accueil extrascolaire (selon les besoins de chacun).
- D'un local pour le matériel, les réunions du personnel, les entretiens avec les parents,...

Aux alentours de l'ICET se trouvent deux parcs pouvant être utilisés pour des activités extérieures.

Partenaires

L'organisation du nouveau projet E.D.D. se fera en étroite collaboration avec :

- Les directions et enseignants des différentes écoles : organisation d'une rencontre afin d'expliquer la réflexion et le nouveau projet de l'E.D.D. et collaboration continue ;
- Les parents : nous souhaitons les inscrire dans le projet de manière à part entière (organisation d'une séance d'informations en début d'année scolaire, mise en place de temps de rencontres réguliers, organisation d'activités avec les parents etc.)
- Le C.P.A.S. de Bastogne afin de relayer l'information auprès de leurs bénéficiaires et pour donner suite aux demandes des parents présentant des difficultés socio-économiques diverses.
- Les institutions/associations permettant d'aborder les thématiques de la citoyenneté, d'ouverture sur le monde, telles que le Centre Culturel, la Maison de Jeunes, les associations diverses de la région etc.

Réunions d'équipe

Afin de garantir un fonctionnement opérationnel et de permettre à l'équipe de se poser et de réfléchir sur le projet, des réunions d'équipe mensuelles seront prévues entre les animatrices, la coordinatrice et au besoin la coordinatrice ATL. Les sujets de ces réunions seront amenés par les animatrices et/ou la coordinatrice, selon leurs observations et réflexions.

Outre ces réunions de réflexion, des réunions d'organisation pratique seront également organisées afin de préparer en équipe les différentes activités proposées, les sorties extérieures, les animations en collaboration avec d'autres associations etc.

Information au public

Une information auprès des écoles (directions et éventuellement enseignants) est prévue courant du mois de mai-juin afin de présenter le nouveau projet.

Concernant les parents, dans un premier temps, une information orale va être organisée en septembre, via une séance d'informations. Des affiches et des

publications informatiques seront également proposées pour la publicité et la découverte de l'Ecole de Devoirs.

Pour les familles montrant un intérêt pour le projet en cours d'année scolaire, en plus de la rencontre avec la coordinatrice, nous leur proposerons de visiter et de découvrir *(Les) Potes En Ciel* directement sur place, lors d'un jour d'ouverture.

Dans les années à venir, sauf si les parents en expriment le besoin, l'information auprès du grand public se fera via le fascicule de l'extrascolaire, les réseaux sociaux et le site Internet de la Ville de Bastogne.

REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR (R.O.I.)



Horaires et modalités de participation

Horaires

(Les) *Potes En Ciel* est accessible selon les horaires suivants :

- Lundi : 16h à 18h
- Mardi : 16h à 18h
- Mercredi : 12h à 17h
- Jeudi : 16h –18h
- Vendredi : 16h – 18h

L'E.D.D. est ouverte du lundi au vendredi hors congés scolaires et jours fériés légaux. Elle débutera fin septembre – début octobre jusqu'au 30 juin.

Tarifs

1,80 € / enfant / jour (le lundi, mardi, jeudi et vendredi)

2,5 € pour le 1^{er} enfant / jour (le mercredi)

2€ pour les enfants suivants (le mercredi)

Modalités d'inscription

Chaque enfant qui s'inscrit à l'E.D.D. s'engage à y participer au minimum 2X/semaine en période d'ouverture de l'école de Devoirs. Les participations peuvent être réparties à la meilleure convenance des enfants et de leurs parents (sous réserve d'acceptation de la coordination). Pour ce faire, le parent remplira en fin de mois une grille de réservation pour le mois suivant.

Cette organisation permet à l'équipe de poursuivre un travail régulier avec l'enfant et à la famille de concilier son engagement à l'E.D.D. avec l'organisation interne de la famille.

Nous demandons aux parents désireux d'inscrire leur enfant à l'E.D.D. de faire la démarche auprès de l'équipe de coordination du Service Famille, Enfance et Jeunesse. Durant cette rencontre, nous prendrons le temps d'analyser la demande du parent afin de finaliser l'inscription ou, dans le cas contraire, de l'aiguiller vers le

service adéquat. Cette rencontre sera également l'occasion de distribuer et d'expliquer les différents documents utiles à un accueil de qualité.

Aucune inscription ne se fera par téléphone. Une rencontre sera systématiquement organisée afin de proposer un temps d'échange propice avec le parent.

Public visé

L'E.D.D. sera ouverte à tout élève, scolarisé ou non dans un établissement de la commune de Bastogne, âgé de 6 à 12 ans (1^{ère} à 6^{ème} primaire) ou sur demande spécifique (exemple : enfant en année secondaire différenciée).

L'E.D.D. accueillera l'enfant tout-venant dont celui :

- en difficulté d'apprentissage ;
- en difficulté relationnelle dans un groupe ;
- dont la participation à des activités en petit groupe et de manière régulière permettra de s'ouvrir socialement ;
- primo-arrivants ;
- vivant dans une famille ne pouvant pas, pour des raisons diverses, le soutenir dans son épanouissement personnel.

Equipe d'encadrement et programme semainier

L'équipe assurant l'accompagnement à l'E.D.D. se compose actuellement de :

- Une logopède
- Une éducatrice A1

L'équipe est soutenue par une coordinatrice, institutrice préscolaire de formation faisant partie de l'équipe de coordination générale du service Famille, Enfance et Jeunesse regroupant notamment le secteur ATL, les centres de vacances etc.

De manière ponctuelle ou régulière, l'équipe bénéficie de l'aide de bénévoles dont la formation varie.

Le programme de chaque semaine se construira sur base du canevas suivant :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
 - De 16h à 16h30 : arrivée des enfants et goûter

- De 16h30 à 17h30 : groupe divisé en 2 ; la première demi-heure, un groupe à la réalisation des devoirs, l'autre à la réalisation d'activités diverses, et puis inversion des groupes.
 - De 17h30 à 18h00 : départ autorisé des enfants, accompagnement des devoirs de manière plus individualisée.
- Mercredi :
- De 11h45 à 12h30 : accueil et temps-libre
 - De 12h30 à 13h00 : dîner
 - De 13h15 à 14h00 : réalisation et accompagnement aux devoirs
 - De 14h à 16h : activités récréatives, culturelles, citoyennes ou sportives
 - De 16h à 16h30 : collation partagée
 - De 16h30 à 17h00 : temps-libre ou activité en semi-autonomie
 - Une activité ludique de découverte de l'anglais pourra être proposée en fonction des demandes.

Cette prévision d'horaire n'est pas figée et pourra être modifiée à chaque fois que la situation le requerra pour mener à bien un projet.

PROJET PEDAGOGIQUE



Les objectifs de *(Les) Potes En Ciel*

Afin de définir nos objectifs, nous aurions pu prendre les 4 missions du décret et les transposer dans le travail que nous envisageons. Suite à notre réflexion en équipe et à la formation suivie avec la Fédération des Ecoles Des Devoirs, nous nous rendons compte que le travail en E.D.D. va au-delà du fait d'atteindre les quatre missions par des actions concrètes. Au contraire, une vraie philosophie de travail doit être appliquée au quotidien avec les enfants pour les aider à devenir les C.R.A.C.S. de demain.

Dans l'esprit des quatre missions de l'E.D.D., nous souhaitons poursuivre les objectifs suivants qui sont, à nos yeux, les bases de l'épanouissement de l'enfant au sein de la société :

- Etablir une **relation de confiance** entre l'enfant et son animateur mais aussi entre l'animateur et les parents de l'enfant. Pour nous, cette relation est une des conditions sine qua non pour accompagner l'enfant dans son épanouissement. De part l'information sur les missions de l'E.D.D., l'organisation des groupes, mais également la qualité du personnel encadrant, nous espérons que cette relation positive se mettra en place au bénéfice des différents acteurs de *(Les) Potes En Ciel*.
 - Accorder une place aux parents dans la réflexion autour de son enfant sera également une priorité pour l'équipe. L'entretien à l'inscription sera, pour nous, un moment opportun pour construire les fondations de cette collaboration. Des activités ainsi que des moments spécifiques seront également organisés pour rencontrer le parent.
 - Nous souhaitons par ailleurs mettre l'accent sur le développement d'une collaboration avec les partenaires scolaires afin que le travail entamé à l'école nourrisse celui de l'E.D.D. et inversement en développant ainsi de nouvelles synergies. Dans cet esprit, la coordination accordera du temps pour présenter le projet aux directions d'écoles voire aux enseignants. Nous espérons également mettre en place des contacts avec les enseignants des différents enfants accueillis. Notre objectif est que *(Les) Potes En Ciel* prenne sa

place de soutien au développement intellectuel et à l'émancipation sociale des enfants qu'elle accueillera.

- **Fortifier les compétences** et tenter de **surmonter les faiblesses** de l'enfant dans son développement intellectuel sans se substituer à l'école. Un temps sera toujours consacré à l'accompagnement des devoirs mais il sera réfléchi pour que chaque enfant y trouve une place à part entière et puisse y progresser sans se retrouver dans sa position d'élève. Plus d'école après l'école car un enfant n'est pas qu'un élève. Prendre le temps de découvrir et de connaître l'enfant et l'écouter seront des éléments essentiels pour accompagner au mieux celui-ci.

- Permettre à l'enfant d'appréhender **sa place** dans le groupe et dans la société et découvrir la valeur de celle-ci. Nos enfants sont les citoyens de demain et nous souhaitons les aider à y parvenir. (Les) Potes En Ciel veillera à laisser une place à la parole de l'enfant, à encourager le partenariat et la participation de chacun pour que (Les) Potes En Ciel soit **LEUR** Ecole De Devoirs répondant à leurs besoins. L'E.D.D. ne devra plus s'imposer à l'enfant mais sera davantage la création de celui-ci.

Les valeurs de *(Les) Potes En Ciel*

En concertation avec l'équipe de terrain et la coordinatrice de l'E.D.D., nous avons défini les valeurs que nous estimons primordiales au sein de (Les) Potes En Ciel :

- ❖ Prendre le temps :
 - Pour observer/découvrir et connaître l'enfant ;
 - Afin de suivre la temporalité de l'enfant et de s'adapter à son individualité ;
 - Pour échanger avec les parents et autres acteurs de la vie de l'enfant ;
 - Pour réfléchir à notre pratique.

- ❖ Être à l'écoute et prendre en considération la parole de l'enfant.
- ❖ Le respect dans tous ses aspects : envers soi-même, envers autrui, envers les locaux et le matériel, envers l'autorité...
- ❖ Comprendre la différence pour mieux l'accepter.
- ❖ La participation de chacun pour que (Les) Potes En Ciel reste à l'image du groupe d'enfants qui y participe.

Ces valeurs nous semblent primordiales pour remplir les 4 missions du décret Ecole De Devoirs et que l'enfant y trouve **SA PLACE**.

Les moyens pour atteindre nos objectifs

Etablir la relation de confiance :

Convaincus qu'une relation positive permet à l'enfant de s'épanouir dans une multitude de domaines, cet objectif nous semble le premier à atteindre pour pouvoir mettre en place les suivants. En effet, de par notre pratique de terrain, nous observons que les enfants sont de plus en plus mis à mal notamment par le rythme parfois surchargé de leur vie et par les conditions scolaires qui ne permettent pas de reconnaître chaque enfant dans son individualité.

Afin d'établir cette relation de confiance, l'équipe souhaite mettre en place des temps de rencontre, de parole et d'échanges informels autour d'un goûter ou d'une activité qui permettront à l'adulte de rencontrer l'enfant en tant qu'enfant et non uniquement en tant qu'élève.

L'organisation de plus petits groupes est également une condition qui permettra à l'enfant de trouver **SA** place et de ne plus être noyé dans un trop grand groupe.

Nous souhaitons également qu'une relation de confiance s'établisse entre les enfants. Pour favoriser cette relation, nous souhaitons mettre en place des partenariats où chacun peut apporter à l'autre (ex. : un grand accompagne un plus petit dans une dictée, une lecture).

Pour nous, la participation régulière de l'enfant à *(Les) Potes En Ciel* permet aussi l'émergence de la confiance entre les différentes parties. C'est pour cette raison que l'enfant et sa famille s'engagent à participer à l'E.D.D. au minimum deux jours par semaine « ouvrable » (période scolaire) en maintenant toutefois une flexibilité de part et d'autre.

Parce qu'un enfant n'est pas qu'un élève, nous voulons le connaître dans sa globalité et prendre le temps de découvrir toutes ses facettes afin de pouvoir l'aider à développer son potentiel, de le valoriser et de l'aider à devenir un citoyen responsable, actif, critique et solidaire (C.R.A.C.S.).

Nous souhaitons également accentuer une collaboration qui jusqu'ici était plus difficile à établir par la configuration actuelle de l'E.D.D. : celle avec les parents.

Afin que le travail de notre équipe porte ses fruits, nous nous rendons compte que le parent doit aussi en être acteur selon ses possibilités. La confiance doit pouvoir s'établir entre lui et l'équipe.

Le programme de l'E.D.D. prévoira des temps de rencontre entre les parents, l'équipe et les enfants, de manière ponctuelle (activité à thème où les parents sont conviés etc.) ou plus régulière à travers une attention soutenue à l'accueil et l'échange avec les parents.

Les premières fondations de cette relation seront bâties par la coordinatrice qui accompagnera les parents dans leurs démarches d'inscription et analysera leur demande afin de pouvoir y répondre au mieux. Cette rencontre sera également l'occasion de délimiter le champ d'action de l'E.D.D. afin de s'assurer une compréhension mutuelle et ainsi encourager l'établissement de la relation avec l'enfant.

De plus, nous serons vigilants à l'accueil bienveillant du parent, dans sa singularité, en mettant en valeur ses qualités de parent afin que celui-ci se sente en confiance et puisse s'ouvrir à une collaboration en toute sécurité.

Enfin, nous espérons établir une relation de confiance et de reconnaissance avec l'ensemble des partenaires scolaires et parascolaires afin d'optimiser l'accompagnement proposé à l'enfant et sa famille. Cette collaboration pourra donner lieu à la reconnaissance de notre E.D.D. et ainsi nous offrir une plus grande visibilité, nous permettant ainsi de toucher un public plus large.

Dans cet objectif de collaboration, l'équipe de coordination établira des relations avec les différentes directions d'écoles. Une présentation du projet à chaque direction voire à l'équipe d'enseignants sera programmée dans le courant des mois de mai-juin 2019. Au besoin, cette présentation pourra se renouveler tous les ans.

Un moyen de communication utile et fonctionnel pour toutes les parties sera mis en place pour faciliter les échanges et la complémentarité dans l'accompagnement de l'enfant. Cet outil sera réfléchi en équipe et éventuellement en collaboration avec les enseignants et réajusté au fil de son utilisation. Nous resterons toutefois vigilants à ne communiquer que les informations essentielles à l'accompagnement de l'enfant afin de respecter la vie privée des familles et les différents milieux de vie de l'enfant. Cet outil sera également utilisé en toute transparence vis-à-vis des

personnes confiant l'enfant et celles-ci pourront y prendre part selon leurs besoins et désirs.

Fortifier les compétences et tenter de surmonter les faiblesses des enfants :

L'approche du travail « scolaire » sera proposée de manière différente que celle de l'école. Afin de ne pas mettre l'enfant dans une position d'élève, l'équipe s'appuiera sur différents axes :

- Le travail en petit groupe (10 à 12 enfants pour un accompagnant) en favorisant le partenariat entre les grands et les petits ou entre les enfants de la même classe.
- L'aménagement de l'espace : l'enfant pourra se placer là où il se sent bien. Il pourra explorer d'autres solutions que celle d'être attablé à un bureau individuel.
- L'utilisation d'un matériel pédagogique et ludique adapté.
- Chaque animateur prendra le temps d'observer l'enfant et d'écouter ses difficultés. Dans un cadre bienveillant, l'accompagnant sera attentif aux obstacles de l'enfant, qu'ils soient d'ordre scolaire, relationnel, émotionnel ou autre.
- Le parent sera informé, notamment au cours de l'analyse de la demande, que l'objectif principal de l'E.D.D. n'est pas de réaliser l'ensemble des devoirs mais que l'enfant puisse y prendre du plaisir et parvienne à le réaliser de manière autonome (cfr. décret scolaire).
- L'animateur veillera à renvoyer à l'enfant une image positive de lui-même afin de favoriser sa confiance en soi et se montrera flexible afin de maintenir sa motivation.
- L'accompagnant sera attentif à l'enfant afin d'identifier son état de fatigue, sa temporalité, ses forces ainsi que la voie ou le levier à utiliser pour favoriser et stimuler sa compréhension et son intérêt (pédagogie active, apprentissages ludiques etc.).

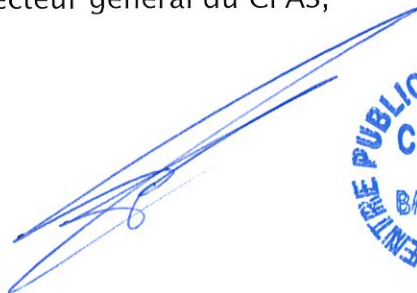
Découvrir SA PLACE et sa valeur dans un groupe :

- L'animateur a pour devoir de maintenir un climat serein et collaboratif au sein du groupe.

- Il est le garant de la sécurité et du cadre, celui-ci étant maintenu de manière ferme et bienveillante.
- Le respect (envers soi-même et envers les autres) sera une valeur véhiculée par (Les) Potes En Ciel et l'animateur sera attentif à la faire respecter au sein des activités de groupe. Dans ce cadre, nous montrerons au groupe la richesse et la complémentarité des ressources de chacun et de leurs différences. Il accompagnera ainsi les enfants à comprendre la différence afin de mieux l'accepter.
- A travers la relation de confiance établie avec l'enfant et entre les enfants, nous contribuerons à développer la confiance en soi de chaque enfant. Dans l'accompagnement aux devoirs et au sein de chaque activité nous veillerons à toujours mettre en avant le potentiel de chacun.
- Les animateurs se montreront flexibles afin de s'adapter, dans la mesure du possible, aux besoins et demandes des différents enfants. L'objectif étant de rester à l'écoute et d'encourager la parole de l'enfant tout en le reconnaissant dans son individualité. Nous souhaitons dépasser l'attente souvent exprimée, de manière explicite ou implicite, envers l'enfant de devoir s'adapter en permanence au groupe. Nous espérons trouver, au quotidien, un équilibre entre l'individuel et le collectif pour que l'enfant puisse à son tour trouver son équilibre au sein de l'accueil.

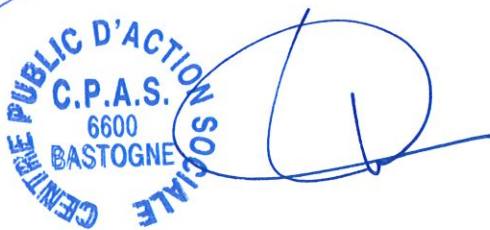
Approuvé par le Conseil de l'Action sociale de Bastogne en date du 08/05/2019

Directeur général du CPAS,



Dimitri COLLET

Président du CPAS,



Jean-Michel GASPART